



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**RAPPORT
D'ÉLABORATION**

Prévenir la tête plate : conseils aux parents

Validé par le Collège le 17 décembre 2020

Descriptif de la publication

Titre	Prévenir la tête plate : conseils aux parents
Méthode de travail	La méthode retenue pour l'élaboration de cette fiche d'information est adaptée de la méthode Document d'information du patient à partir d'une recommandation de bonne pratique , HAS 2012.
Objectif(s)	Informers les familles sur les principaux messages les concernant contenus dans la fiche-mémo destinée aux professionnels « Prévention des déformations crâniennes positionnelles et mort inattendue du nourrisson » : <ul style="list-style-type: none">– rappeler l'impératif de couchage sur le dos pendant les phases de sommeil– rassurer sur le caractère bénin de la plagiocéphalie qui disparaît le plus souvent spontanément vers l'âge de 2 ans– rendre les parents acteurs de la prévention de la plagiocéphalie
Cibles concernées	Parents de nourrissons Toutes personnes assurant leur garde (crèches, assistantes maternelles, proches, etc.)
Demandeur	Autosaisine de la Haute Autorité de santé, à la suite d'un droit d'alerte transmis par l'association Le Lien, association agréée d'usagers du système de santé
Promoteur(s)	Haute Autorité de santé (HAS)
Financement	Fonds publics
Pilotage du projet	Mme Mathilde Bruneau, cheffe de projet – Service engagement des usagers de la HAS (cheffe de service : Mme Joëlle André-Vert)
Recherche documentaire	Recherche de documents d'information sur la plagiocéphalie à destination des parents. Ces documents, en français ou en anglais, ont été obtenus en interrogeant les sites Internet des sociétés savantes médicales, des associations d'usagers et des sources généralistes en santé, ainsi qu'une base de données d'actualité et le panorama de presse réalisé par la HAS.
Auteurs	Document d'information : Mme Amélie Pelletier, conceptrice et rédactrice médicale et groupe de travail Rapport d'élaboration : Mme Mathilde Bruneau
Conflits d'intérêts	Les membres du groupe de travail ont communiqué leurs déclarations publiques d'intérêts à la HAS. Elles sont consultables sur le site https://dpi.sante.gouv.fr . Elles ont été analysées selon la grille d'analyse du guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts de la HAS. Les intérêts déclarés par les membres du groupe de travail ont été considérés comme étant compatibles avec leur participation à ce travail.
Validation	Version du 17 décembre 2020

Ce document ainsi que sa référence bibliographique sont téléchargeables sur www.has-sante.fr 

Haute Autorité de santé – Service communication et information
5 avenue du Stade de France – 93218 Saint-Denis la Plaine Cedex. Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00
© Haute Autorité de santé – décembre 2020

Sommaire

1. Contexte	4
2. Objectif du projet	5
3. Périmètre de l'information	6
3.1. Recherche documentaire	6
3.2. Périmètre retenu	6
4. Méthode et étapes de travail	7
4.1. Acteurs du projet	7
4.1.1. Coordination du projet	7
4.1.2. Groupe de travail	7
4.2. Déroulement du projet	7
4.2.1. Identification des messages clés et rédaction du texte initial	7
4.2.2. Mise en forme de l'outil	8
4.2.3. Prétest	8
4.2.3.1. Déroulé du prétest	8
4.2.3.2. Résultats du prétest	9
4.2.4. Version finale du document d'information	10
4.2.5. Validation	10
4.2.6. Diffusion	10
Table des annexes	11
Références bibliographiques	18
Participants	19

1. Contexte

Autosaisine à la suite d'un droit d'alerte

Selon l'article L.161-37 du Code de la sécurité sociale, les associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 du Code de la santé publique disposent d'un droit d'alerte auprès de la Haute Autorité de santé (HAS). « À ce titre, elles peuvent la saisir de tout fait ayant des incidences importantes sur la santé, nécessitant que la Haute Autorité fasse usage de ses compétences définies au présent chapitre. »

L'association Le Lien, qui a pour objet la défense des intérêts des usagers du système de santé, notamment promouvoir la lutte pour la sécurité des personnes en matière de santé, [a saisi la HAS en date du 4 avril 2017](#) (1), afin que celle-ci mette « en place une évaluation médicale permettant de faire évoluer les recommandations destinées à lutter contre la mort inattendue du nourrisson, tout en veillant à ne pas créer d'autres troubles contraires au bon développement de ceux-ci ».

À la suite du droit d'alerte de cette association, la HAS, par [décision du Collège 2017.0086/DC/MRAPU du 28 juin 2017](#) (2), a inscrit à son programme de travail l'élaboration de deux documents portant sur la prévention des risques de plagiocéphalie chez le nourrisson :

- une fiche mémo destinée aux professionnels de santé ;
- un document d'information destiné au public.

La [fiche mémo](#) « [Prévention des déformations crâniennes positionnelles et mort inattendue du nourrisson](#) » (3) a été validée par le Collège de la HAS le 5 février 2020.

Le document d'information destiné au public a été inscrit au programme de travail de la HAS pour 2020. Ce rapport présente la méthode d'élaboration de ce document d'information intitulé : « Prévenir la tête plate : conseils aux parents ».

Plagiocéphalie ou syndrome de la tête plate

Le mot « plagiocéphalie » est un terme non spécifique qui vient du grec *plagios* (oblique) et *kephale* (tête) pour décrire une forme de tête asymétrique. Ces déformations sont le plus souvent dues à l'application de forces externes sur le crâne malléable du fœtus ou du nourrisson. Il s'agit alors d'une plagiocéphalie dite fonctionnelle. Des contraintes mécaniques peuvent ainsi s'exercer sur le crâne en cours de croissance et modifier sa forme.

Dans le langage courant, les expressions utilisées sont « bébé à tête plate » ou « syndrome de la tête plate ».

Bien que la fréquence de la plagiocéphalie n'ait pas été étudiée en France, les données canadiennes recensées dans la fiche mémo font état d'un pic élevé à 4 mois (20 % des enfants), qui s'atténue ensuite sur une période de 2 ans, la plupart des cas étant alors résolus (3).

2. Objectif du projet

L'objectif était d'élaborer une fiche d'information permettant d'accompagner l'information orale apportée par les professionnels de santé aux parents de nourrissons qui se posent des questions sur l'éventuelle plagiocéphalie de leur bébé.

L'enjeu de l'information des parents de nourrissons sur la prévention de la plagiocéphalie est double :

- éviter que leur inquiétude face à la plagiocéphalie conduise à remettre en cause le couchage sur le dos pendant les phases de sommeil, impératif pour prévenir le risque de mort inattendue du nourrisson ;
- les rendre acteurs de la prévention de la plagiocéphalie, qui passe par des conseils de couchage et la stimulation de la mobilité du cou du nourrisson pendant les phases d'éveil.

Ainsi, cette fiche d'information a été élaborée pour appuyer et compléter les informations apportées par le(s) professionnel(s) de santé qui sui(ven)t le développement de l'enfant dans les premiers mois de vie et accompagne(nt) les parents, principalement :

- médecins généralistes ;
- pédiatres ;
- sages-femmes.

Cette fiche a été conçue pour être remise à l'issue d'une consultation, dans un format A4 recto pour être facilement imprimable en noir et blanc en cabinet libéral ou être affichée, notamment dans les lieux de garde collectifs d'enfants.

3. Périmètre de l'information

3.1. Recherche documentaire

Un état des lieux documentaire a été réalisé, ciblant l'information à destination des parents. La recherche a ciblé principalement les sites Internet des sociétés savantes médicales, des établissements de santé, des associations d'usagers et des sources généralistes en santé, la base de données Cismef pour les documents à destination des patients ainsi qu'une base de données d'actualité et le panorama de presse réalisé par la HAS.

En France, quelques documents d'information (flyers ou pages web) ont été rédigés par des associations¹ et des services hospitaliers ([CHU Montpellier](#), [CHU de Dijon](#)) (4) (5). La presse régionale a parfois évoqué le sujet sous l'angle du coût de l'orthèse non remboursée par la caisse primaire d'assurance maladie. Quelques émissions télévisées ont sensibilisé au risque et à la conduite à tenir (en particulier, la Maison des Maternelles, quotidienne du matin sur France 5 consacrée à la petite enfance).

En synthèse :

- il n'existait pas de document national à destination des parents ;
- l'information portait sur les causes et les solutions existantes ;
- elle était parfois contradictoire avec la recommandation HAS « Prévention des déformations crâniennes positionnelles et mort inattendue du nourrisson » de février 2020 (3), notamment sur la position de couchage des nourrissons.

Par ailleurs, d'après plusieurs thèses de médecine générale et des mémoires de fin d'études de sages-femmes réalisés entre 2015 et 2019 (6-10), la prévention de la plagiocéphalie semble méconnue par le corps médical du fait du manque de documentation et de formation. Ces travaux concluent à un besoin de sensibilisation et de formation des professionnels de santé et d'information pour les parents.

3.2. Périmètre retenu

Ainsi, le périmètre initialement défini pour le document d'information à réaliser a été ciblé sur :

- Qu'est-ce que la tête plate ?
- Pourquoi certains bébés ont la tête plate ?
- Que puis-je faire pour l'éviter pour mon bébé ?
- Pourquoi il est indispensable de coucher son bébé sur le dos ?

Après échange au sein du groupe de travail et pour garder un format illustré sur une page A4 recto, seuls les deux derniers points ont été développés.

¹ Association Plagiocéphalie info et soutien, association Naître et Vivre, association ABP56

4. Méthode et étapes de travail

4.1. Acteurs du projet

4.1.1. Coordination du projet

Le projet résulte d'une collaboration étroite entre 3 services de la HAS :

- le service des bonnes pratiques professionnelles de la HAS, qui a élaboré la fiche mémo sur laquelle se fonde le document d'information des parents, et était garant du fond scientifique et de la cohérence du document avec les recommandations destinées aux professionnels ;
- le service communication et information, qui a assuré la stratégie de diffusion du document et la coordination avec l'agence de communication ayant réalisé la mise en forme du document à destination des parents ;
- le service engagement des usagers (SEU), qui a coordonné l'ensemble du projet.

4.1.2. Groupe de travail

Le groupe de travail a été constitué de :

- 3 professionnels issus du groupe de travail de la fiche mémo (3) : pédiatre, médecin généraliste et sage-femme qui assurent le suivi du développement de l'enfant ;
- 4 usagers issus de 2 associations œuvrant dans le champ de la parentalité ou de la pédiatrie sur sollicitation directe.

Les déclarations d'intérêts de chaque membre du groupe ont été analysées conformément à la procédure en cours à la HAS.

Il a eu pour mission :

- d'identifier les messages clés à faire figurer dans le document ;
- de donner son avis sur le document mis en forme, en parallèle du prétest ;
- de rédiger la version finale du texte après prise de connaissance des remarques formulées par les parents au cours du prétest ;
- de suggérer des idées d'illustrations.

Le groupe de travail devait initialement se réunir 2 fois en présentiel. Toutefois, du fait de la situation liée à la crise sanitaire, il s'est réuni 3 fois en visioconférence (21/07/2020, 30/09/2020, 17/11/2020) pour des temps d'échanges et de co-construction de 2 heures.

4.2. Déroulement du projet

Le cadrage du projet a fait l'objet d'un examen par le Collège de la HAS le 5 mars 2020.

4.2.1. Identification des messages clés et rédaction du texte initial

La fiche d'information a été rédigée dans le cadre d'une co-construction entre les membres d'un groupe de travail, constitué pour moitié d'usagers du système de santé et pour moitié de professionnels de santé (cf. rubrique Participants), et les services de la HAS. Afin de proposer une information claire et

intelligible pour le grand public, le choix a été fait de faire appel à une rédactrice médicale pour rédiger la version initiale du document ; elle a assisté aux réunions du groupe de travail.

Une seconde étape de rédaction a été réalisée par la rédactrice spécialisée, en étroite collaboration avec le chef de projet et le service communication ; elle a abouti à une première version du document d'information en vue du prétest (annexe 1).

4.2.2. Mise en forme de l'outil

En lien avec le service communication et information de la HAS, une agence de communication a été chargée de mettre en forme et d'illustrer la fiche d'information.

Parti pris : des couleurs vives, une diversité sociologique, un visuel original qui attirent les jeunes parents.

4.2.3. Prétest

Un prétest de la fiche d'information a été mené auprès de parents de jeunes enfants afin de recueillir leur avis tant sur le contenu que sur la forme de la première version du document mis en forme.

L'objectif du prétest est de s'assurer que le document est compris et répond aux attentes des personnes à qui il est destiné. Il permet d'ajuster la version finale en fonction des retours obtenus.

Trois éléments clés ont conduit les choix méthodologiques de ce prétest :

- comprendre la façon dont les parents réagissent au document d'information ;
- permettre d'explorer les réactions et les besoins des parents sur le fond et la forme ;
- lever les inquiétudes éventuelles sur un sujet potentiellement anxiogène.

Ainsi, une approche qualitative par *focus group* a été initialement choisie. Le contexte sanitaire et l'incertitude quant à sa durée ont conduit le groupe à évoquer les difficultés à mettre en œuvre ce test sous forme de *focus group*, en période épidémique. Les professionnels de santé et les associations du groupe de travail ont alors proposé de faciliter ce prétest en remettant directement le document test aux parents concernés et en leur permettant de répondre *via* un questionnaire en ligne (annexe 2).

Ce dernier a essentiellement porté sur leur compréhension de l'ensemble des informations présentées et leur perception relative aux illustrations du document.

4.2.3.1. Déroulé du prétest

Le document d'information a été transmis aux membres du groupe de travail pour recueil de leur avis.

Parallèlement, le document d'information a été distribué par voie numérique au sein des réseaux des associations Naître et Vivre et Jumeaux et plus, par le biais des membres de ces associations participant au groupe de travail.

Par ailleurs, il a été reprographié en couleur et envoyé par voie postale aux professionnels de santé volontaires du groupe de travail pour diffusion directe auprès de parents de jeunes enfants :

- maternité du CHU de Saint Etienne : 200 exemplaires ;
- sages-femmes libérales, volontaires d'un réseau de formation : 10 exemplaires pour chacune d'entre elles ;
- médecin généraliste : 50 exemplaires.

Les parents acceptant de donner leur avis ont fait part de leurs commentaires *via* un formulaire en ligne anonyme, accessible par un QR code placé sur le document.

Ce prétest a permis d'ajuster le document tant sur le fond que sur la forme.

4.2.3.2. Résultats du prétest

Retour des membres du groupe de travail

Leurs avis ont été communiqués à l'ensemble du groupe par courriel : ils ont pu faire part de leur perplexité quant au choix de l'univers graphique, considéré comme peu éclairant voire contradictoire par rapport aux messages clés.

Retour des parents de jeunes enfants

→ Origine des réponses :

96 formulaires ont été renseignés en ligne sur la période du 24/10/2020 au 08/11/2020.

- 51 % l'ont reçu par une association ;
- 28 % chez eux, par une sage-femme libérale ;
- 13 % à la maternité ;
- 8 % au sein d'un cabinet médical.

→ Sur le fond :

Parmi les répondants, 90 % avaient déjà entendu parler de plagiocéphalie.

94 % considèrent, en tant que parent, cette information utile, et 88 % diffuseraient le document.

Les principales critiques portaient sur le texte, afin qu'il soit :

- plus explicite sur l'utilisation ou non de matériel dans le lit : pas de réducteur ni de cale-tête ;
- moins culpabilisant : « prenez-le souvent dans vos bras » ;
- plus clair sur la position dans le lit : « alternez sa position vers la tête ou le pied du lit » ;
- moins contradictoire : « pas d'inquiétude, prenez rendez-vous sans tarder chez votre médecin ».

« Je n'aurais pas mis le verbe "éviter" pour les cales-bébés mais le terme plus strict "à proscrire" d'autant qu'on parle dans cette partie de sommeil et non d'éveil. »

« Évitez d'utiliser un réducteur de lit... » > pas de réducteur de lit ni de cale-tête. »

« Pourquoi le conseil de le prendre souvent dans les bras ? Cela peut être mal perçu pour les parents : "si votre bébé a la tête plate c'est que vous ne l'avez pas assez pris dans les bras". Comment faire pour prendre beaucoup le bébé dans les bras en cas de jumeaux ? »

« La partie sur le fait d'alterner la position du bébé dans le lit. Cela veut dire qu'il faut mettre l'enfant dans le lit en le mettant un coup la tête au nord puis un coup au sud (exemple juste pour visualiser le changement). Mais quel est l'intérêt s'il reste sur le dos ? »

« Pas d'inquiétude. Prenez rendez-vous sans tarder. » Voilà qui est bien antinomique ! > mettre simplement : prenez rendez-vous avec votre médecin... »

→ Sur la forme

26 % des répondants n'ont pas compris les illustrations et recommandent des illustrations montrant des bébés dans différentes positions conseillées.

« Les illustrations sont jolies mais ne correspondent pas aux propos de prévention et me semblent présenter des risques d'interprétation pour des parents non initiés. »

« Les images utilisées : j'ai cru de prime abord qu'il s'agissait de conseils sur l'alimentation. »

« Les images (noix et framboise) ne sont pas adaptées à ce qui est attendu dans le message : lit à barreaux ? »

« Pourquoi ne pas utiliser d'illustrations de bébé qui dort ou joue plutôt que des images certes poétiques mais peu claires avec d'autres (ex. : siège coque/coquille noix)»

4.2.4. Version finale du document d'information

Les résultats du prétest et les suggestions d'amélioration ont été présentés en groupe de travail, lors de la 3^e réunion. Les membres ont, en concertation, apporté des modifications, notamment sur le conseil de ne pas utiliser certains matériels de puériculture et de revoir la rédaction pour inciter au mouvement. Ces modifications ont été validées en séance. Par ailleurs, ils ont exprimé leur regret de ne pas avoir été consultés sur le choix de l'univers et de ne pas y être associés.

L'univers graphique a été retravaillé avec des dessins représentant des bébés avec une attention particulière portée à la notion de mouvement et au bon positionnement (annexe 3).

4.2.5. Validation

Ce travail visant à favoriser l'information des familles et accompagnant la fiche mémo destinée aux professionnels a été présenté au Collège de la HAS, qui l'a adopté au cours de sa séance du 17/12/2020.

4.2.6. Diffusion

Ce document à destination des usagers fait l'objet d'une diffusion numérique sur le site de la HAS, relayé par le site du service public d'information en santé, www.sante.fr, le site des associations ayant proposé des membres pour le groupe de travail et le site du Conseil national professionnel de pédiatrie. Une campagne de communication sur les réseaux sociaux et une campagne destinée à la presse seront également déployées.

Diffusion sur réseaux sociaux

- LinkedIn : plusieurs profils de professionnels (gynécologues, médecins généralistes, pédiatres, puéricultrices, sages-femmes, ostéopathes, etc.)
- Facebook : parents d'enfant de moins de 1 an et assistantes maternelles
- Instagram : parents d'enfant de moins de 1 an

La campagne de presse visera à diffuser l'information auprès des médias de la presse : presse professionnelle, presse familiale, presse grand public (audiovisuelle y compris) et presse senior.

Table des annexes

Annexe 1.	Version initiale du document proposée en prétest	12
Annexe 2.	Questionnaire	13
Annexe 3.	Version finale du document	17



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

PRÉVENIR LA TÊTE PLATE : CONSEILS AUX PARENTS

Juillet 2020

Vous êtes inquiet à l'idée que votre bébé ait le crâne plat à force de dormir sur le dos ? Ne craignez rien, vous avez les moyens d'agir, ce type de déformation - appelée plagiocéphalie - peut être facilement évité. Continuez à coucher votre bébé sur le dos pour limiter le risque de mort inattendue du nourrisson mais laissez-le libre de bouger la tête et le corps, de jour comme de nuit.

Quand votre bébé dort



- Couchez-le sur le dos, dans son lit sur un matelas ferme, dans une turbulette.
- Désencombrez son lit (pas de tour de lit, de jouets...) pour éviter qu'il ne s'étouffe.
- Évitez d'utiliser des réducteurs de lits et des cale-têtes : il pourra ainsi bouger librement.
- Alternez sa position vers la tête ou le pied du lit.

Quand votre bébé est éveillé



- Variez ses positions lors des activités de jeu au sol : disposez ses jouets autour de lui afin de l'inciter à regarder sur les côtés.
- Lors du change, habituez-le progressivement à être sur le ventre : il se musclera le cou et le dos.
- Prenez-le souvent dans vos bras.
- À chaque biberon ou tétée, pensez à changer de bras : votre bébé tournera la tête pour capter votre regard.
- Limitez au maximum le temps passé dans du matériel de puériculture (baby-relax, cosy...) et réservez les sièges-coques aux transports en voiture.



Et si votre bébé a déjà le crâne plat ?

Pas d'inquiétude, prenez rendez-vous sans tarder chez votre médecin qui examinera et vous conseillera.

SCANNEZ-MOI



VOTRE AVIS NOUS
INTÉRESSE



Votre avis sur le document « Prévenir la tête plate : conseils aux parents »

Vous avez accepté de relire le document « Prévenir la tête plate : conseils aux parents » et de partager votre avis de parents, tant sur le fond que sur la forme de ce document.

Ces remarques nous aideront à finaliser le document avant sa diffusion, pour qu'il corresponde aux besoins et attentes des parents.

Ce questionnaire anonyme ne vous prendra que quelques minutes.

Nous vous remercions du temps que vous y consacrerez.

* Obligatoire

1. Ce document vous a été remis : *

- à la maternité
- chez vous, par une sage-femme libérale
- au sein d'un cabinet médical
- par une association

2. Aviez-vous déjà entendu parler de la plagiocéphalie ? *

- oui
- non

3. La présentation/les illustrations vous donnent-t-elles envie de lire le document ? *

- pas du tout
- plutôt non
- plutôt oui
- oui, tout à fait

4. Si non, pouvez-vous préciser ce qui vous déplaît ? *

5. Quel est, selon vous le message principal ? *

6. Des mots vous ont-ils paru trop compliqués ou insuffisamment expliqués ? *

- oui
- Non

7. Si oui, lesquels ? Et avez-vous des suggestions d'amélioration ? *

8. En tant que parents, ce document vous paraît-il utile par les informations qu'il vous apporte ?

- pas du tout
- plutôt non
- plutôt oui
- oui, tout à fait

9. La Haute Autorité de Santé, auteur de ce document, vous paraît-elle digne de confiance ? *

- pas du tout
- plutôt non
- plutôt oui
- oui, tout à fait

10. Après lecture du document, avez-vous encore des questions ou remarques ?

- oui
- non

11. Si oui, lesquelles ?

12. Enfin, diffuseriez-vous ce document à votre entourage ?

- pas du tout
- plutôt non
- plutôt oui
- oui, tout à fait

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

PRÉVENIR LA TÊTE PLATE : CONSEILS AUX PARENTS

Décembre 2020

Vous êtes inquiet à l'idée que votre bébé ait le crâne plat à force de dormir sur le dos ? Ne craignez rien. La plagiocéphalie n'est pas grave. Elle peut être facilement évitée et corrigée. **Vous avez les moyens d'agir : continuez à coucher votre bébé sur le dos pour limiter le risque de mort inattendue du nourrisson, mais laissez-le libre de bouger la tête et le corps, de jour comme de nuit.**

Quand votre bébé dort



- **Couchez-le sur le dos**, dans son lit sur un matelas ferme, dans une turbulette.
- Ne mettez rien dans son lit (ni doudous, ni jouets) pour éviter qu'il les attrape et s'étouffe avec.
- N'utilisez pas de réducteurs de lits, cale-têtes et cale-bébés : il pourra ainsi bouger librement.
- **Laissez-le regarder dans toutes les directions**, sans tour de lit.

Quand votre bébé est éveillé



- Variez ses positions lors des activités de jeu au sol : **disposez ses jouets autour de lui** afin de l'inciter à regarder sur les côtés.
- Lors du change, habituez-le progressivement à être sur le ventre : il se musclera le cou et le dos.

- Prenez-le souvent dans vos bras.
- À chaque biberon ou tétée, pensez à changer de bras : votre bébé tournera la tête pour capter votre regard.
- Limitez au maximum le temps passé dans du matériel de puériculture (transat, baby-relax, cosy...) et réservez les sièges-coques aux transports en voiture.



Et si vous trouvez que votre bébé a le crâne plat ?

Prenez rendez-vous chez votre médecin qui l'examinera et vous conseillera.



Développer la qualité dans le champ
sanitaire, social et médico-social

A retrouver sur
www.has-sante.fr



Références bibliographiques

1. Association Le Lien. Saisine de la HAS au titre du dispositif d'alerte pour évaluer et définir un dispositif de prévention de mort inattendue du nourrisson tout en prévenant les risques de plagiocéphalie. [En ligne] 2017.
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2017-07/dir33/saisine_le_lien_plagiocephalie.pdf
2. Haute Autorité de Santé. Décision n°2017.0086/DC/MRAPU du 28 juin 2017 du Collège de la Haute Autorité de santé portant sur le droit d'alerte prévu à l'article L. 161-37 du Code de la sécurité sociale. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2017.
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2778852/fr/decision-n2017-0086/dc/mrapu-du-28-juin-2017-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-portant-sur-le-droit-d-alerte-prevu-a-l-article-l-161-37-du-code-de-la-securite-sociale
3. Haute Autorité de Santé, Conseil national professionnel de pédiatrie. Prévention des déformations crâniennes positionnelles et mort inattendue du nourrisson. Fiche mémo. Saint-Denis La Plaine: HAS; 2020.
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-02/reco276_fiche_memo_deformatons_cranieennes_min_cd_2020_02_05_v11_fev.pdf
4. Centre hospitalier universitaire de Montpellier, Captier G. Mon bébé a la tête plate d'un côté ... Que faire ? [En ligne]. Montpellier: CHRU Montpellier; 2017.
<https://www.reseau-chu.org/fileadmin/reseau-chu/A2017/bebecrane.pdf>
5. Centre hospitalier universitaire de Dijon Bourgogne. Prévenir la plagiocéphalie [En ligne] 2019.
<https://www.chu-dijon.fr/prevenir-plagiocephalie>
6. Tamalet A. Prévention de la plagiocéphalie positionnelle. Etude descriptive quantitative auprès des jeunes parents de Haute-Garonne [thèse]. Toulouse: Université Toulouse III Faculté de Médecine; 2016.
<http://thesesante.ups-tlse.fr/1179/1/2016TOU31010.pdf>
7. Balzan M. La plagiocéphalie postérieure positionnelle : prévention par les médecins généralistes de Midi-Pyrénées [thèse]. Toulouse: Université Toulouse III Faculté de Médecine; 2017.
<http://thesesante.ups-tlse.fr/1983/1/2017TOU31100.pdf>
8. Ducrocq S. Etat des lieux de la prévention des déformations crâniennes d'origine positionnelle ; étude descriptive chez les parents du Nord-Pas-de-Calais [thèse]. Lille: Université de Lille; 2019.
9. Forestier S. Plagiocéphalie positionnelle : connaissances des sages-femmes et conseils qu'elles apportent aux parents. Etude descriptive en Finistère du 7 octobre 2015 au 15 novembre 2015. Mémoire de fin d'études. Diplôme d'état de sage-femme. Brest: Ecole de Sages-Femmes; 2016.
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01560256/document>
10. Veyron E. La plagiocéphalie positionnelle d'origine postérieure. État des lieux des connaissances des sages-femmes et des patientes hospitalisées en suites de couches. Mémoire en vue de l'obtention du diplôme d'état de Sage-Femme. Rouen: Centre Hospitalier Universitaire de Rouen. Ecole de Sages-Femmes; 2016.
<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02269177/document>

Participants

Les membres professionnels du groupe sont issus du groupe de travail de la fiche mémo « [Prévention des déformations crâniennes positionnelles et mort inattendue du nourrisson](#) ».

Les associations de patients et d'usagers suivantes ont été contactées :

- Jumeaux et plus
- Naître et Vivre
- SOS Préma

Groupe de travail

Hugues PATURAL, pédiatre, CHU Saint-Etienne

Marie-Adélaïde HOCHART, sage-femme libérale

Martine ARNAUT, médecin généraliste, ostéopathe

Élisabeth BRIAND HUCHET, conseiller médical, association Naître et Vivre

Jacques HONORÉ, président, association Naître et Vivre

Isabelle SUDRE, déléguée nationale, fédération Jumeaux et plus

Paul JABERT, président, fédération Jumeaux et plus

Rédactrice

Amélie PELLETIER, rédactrice médicale

Équipe HAS :

Caroline DUBOIS, chargée de communication – Community manager, service communication et information, DCIEU

Marina MALIKITE, service presse, DCIEU

Alexandre PITARD, chef de projet, service des bonnes pratiques professionnelles

Joëlle ANDRÉ-VERT, cheffe du service engagement des usagers

Mathilde BRUNEAU, cheffe de projet, service engagement des usagers, DCIEU

Remerciements

La HAS tient à remercier l'ensemble des participants cités ci-dessus.

Retrouvez tous nos travaux sur
www.has-sante.fr

